

Document diffusé au moment de l'inscription, affiché dans la salle de cours et sur le site internet :

PROGRAMME de Formation:

Voici comment va se dérouler votre formation :

Un formateur et une secrétaire vous est dédié et à votre écoute pour tous questions notamment en cas de problématiques physique ou autres lié à un Handicap.

Pour les forfaits et tarifs vous les trouverez sur notre site Internet.

Pré-requis : 21 ans et permis non probatoire

La formation a lieu au 85 bis route de Grigny 2^{ème} étage à Ris-Orangis 91130.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter la Brochure sur notre site internet contenant le plan de formation, les délais, Méthodes Pédagogiques, etc.

Tous ces documents y sont consultables, et téléchargeables.

Les 8 modules feront l'objet d'un cours magistral, d'un résumé participatif oral, d'une évaluation écrite puis de la correction (avec fiche de suivi de votre progression).

Le but étant de vous faire acquérir les compétences demandées aux examens.

1. Réglementation Nationale relative au T3P : 2 jours

Objectif: Maitriser les différents modes de transport de personne et leurs règlementations

2. Sécurité routière : 2 jours

Objectif: Maitriser le code de la route et mise en application des procédures de sécurité routière

3. Français : 1h45

Objectif: Comprendre et Maitriser la lecture d'un texte

4. Gestion: 1 jour

Objectif: Maitriser les connaissances des différentes structures et régime fiscal des entreprises. Tenue d'une comptabilité.

5. Anglais: 1h45 heures

Objectif: Maitriser le vocabulaire de base liées à l'activité taxi

6. Réglementation GT : 4 jours

Objectif: Maitriser la règlementation Taxi Nationale

7. Réglementation FT Locale : 10.30 heures

Objectif: Maitriser la règlementation Taxi Locale et la Tarification du département choisi

SOIT UNE DUREE DE 11 JOURS

EVALUATION en continue grâce à des Qcm et Examens Blancs corrigés aussitôt afin de vous positionner dans le parcours d'apprentissage.

Puis Vous recevrez une convocation et vous vous rendrez à l'examen de l'état et serez Evalué dans les mêmes conditions.

Objectif : Acquisition de compétences Théoriques et règlementaires liés à la profession de Taxi demandé à l'Examen d'état

8. Pratique de Conduite d'un véhicule Taxi : 21 heures (Forfait 98h)ou 28 heures (Forfait 112h Attendu : Maitriser l'utilisation du compteur taxi, l'Accueil clientèle, et la Facturation de course

EVALUATION en mode examen selon les critères de la Grille de l'état

Puis Vous recevrez une convocation et vous vous rendrez à l'examen PRATIQUE de l'état et serez Evalué selon les critères de la Grille de l'état détaillés sur France Compétence.

Accès au référentiel : www.francecompetences.fr

Fiche: RS5635 - Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi - France Compétences (francecompetences.fr)